

ARRÊTÉ DU MAIRE N°066-2023

Portant réglementation temporaire d'occupation du domaine public,
Place de la Flette (parvis de la mairie), en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande de M. LACHANA Bastien, représentant l'entreprise GREENSTYLE, en date du 06 avril 2023, d'une permission d'occupation du domaine public pour des travaux sur le parvis de la mairie du mardi 11 avril 2023 jusqu'à la fin des travaux,

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le parvis de la mairie situé place de la Flette sera interdit aux piétons le temps des travaux.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable du mardi 11 avril 2023 jusqu'à la fin des travaux.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : L'entreprise GREENSTYLE est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, M. LACHANA Bastien, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Monsieur LACHANA Bastien.

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 06 avril 2023

Le Maire,
Arnaud SAVOIE

Affiché le : 06/04/23

